

Commission des relations avec les  
citoyens

**Madame la secrétaire Astrid MARTIN**

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3  
[crc@assnat.qc.ca](mailto:crc@assnat.qc.ca)

Montréal, le 8 août 2023

**Objet : Transmission du mémoire de Mirabaud Canada - Consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027**

Madame la secrétaire,

Ce mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé : *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Ci-dessous un résumé du contenu de notre mémoire.

Ce mémoire souligne l'importance de la catégorie des « *Gens d'affaires* » dans l'apport de l'immigration pour le Québec. Le document met en évidence l'importance d'inclure les sous-catégories des entrepreneurs et investisseurs pour favoriser la croissance économique, l'innovation et le développement à long terme du Québec.

À juger par le plan d'immigration partagé par le gouvernement, qu'à partir de 2025, la catégorie des gens d'affaires représentera désormais environ **0.83%** de l'apport total des immigrants au Québec. Cette forte baisse dans les cibles du gouvernement du Québec représente le plus faible pourcentage d'entrepreneurs et d'investisseurs depuis la signature de l'accord Gagnon-Tremblay-McDougall en 1991.

Cette position du gouvernement soulève des questions sur le types de changement apportés aux programme dans cette catégorie et rappelle aussi opportunément l'importance de la diversité parmi les profils d'immigrants économiques. À l'image d'un portefeuille bien diversifié, le Québec a tout à gagner d'un portefeuille bien diversifié de programmes économiques pour les ressortissants étrangers.

Moi-même et mon collègue sommes très enthousiastes d'avoir l'opportunité de présenter notre mémoire, un privilège qui nous a été accordé en août 2019 à propos du même sujet. Nous nous réjouissons d'avoir de vos nouvelles concernant notre participation. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires.

---

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame la secrétaire, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



**ALEX CÔTÉ CRIC CIM<sup>MD</sup>**

Gestionnaire de portefeuille adjoint

Mirabaud Canada inc.  
1 Place Ville-Marie,  
Bureau 2810  
Montréal (Québec) H3B 4R4  
[alex.cote@mirabaud.ca](mailto:alex.cote@mirabaud.ca)  
(514) 393-1690 poste 6242



**SAMUEL TESSIER CRIC CFA CAIA**

Gestionnaire de portefeuille adjoint

Mirabaud Canada inc.  
1 Place Ville-Marie,  
Bureau 2810  
Montréal (Québec) H3B 4R4  
[samuel.tessier@mirabaud.ca](mailto:samuel.tessier@mirabaud.ca)  
(514) 393-1690 poste 6246

C.c. Sylvain RACINE, *Directeur général, Chef de la direction et Personne désignée responsable de Mirabaud Canada inc. (MCI)*



LA PLANIFICATION  
DE L'IMMIGRATION  
AU QUÉBEC POUR  
LA PÉRIODE

**2024-2027**

A wide-angle photograph of a city street scene, likely in Montreal, Quebec. The street is lined with tall, modern glass skyscrapers and older brick buildings. A large, curved, metallic archway spans across the street. The sun is low in the sky, creating a warm, golden glow and long shadows. People are walking on the sidewalks, and some are sitting on a set of stairs in the foreground. The overall atmosphere is bright and urban.

LA PERSPECTIVE DE  
**MIRABAUD CANADA INC.**



Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Déposé par

**Mirabaud Canada Inc. (MCI)**

À la

Commission des relations avec les citoyens

Le 8 août 2023

© Mirabaud Canada Inc., 2023

## TABLE DES MATIÈRES

**PRÉSENTATION DE MIRABAUD CANADA INC.** \_\_\_\_\_ Page 2

**Remerciements, Contexte, Raison d'être de l'intervention et objectifs poursuivis** \_\_\_\_\_ Page 3-6

**ORIENTATION 1 : Rehaussement de la part de l'immigration francophone** \_\_\_\_\_ Page 6-9

- Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes adultes connaissant le français dans les programmes d'immigration économique
- Augmenter la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français à l'admission

**ORIENTATION 4 : Importance de l'immigration économique** \_\_\_\_\_ Page 10-11

Scénario 1 :

- Augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration

**ORIENTATION 6 : Inventaires et délais d'obtention de la résidence permanente** \_\_\_\_\_ Page 11-14

**ORIENTATION 12 : Niveaux d'immigration** \_\_\_\_\_ Page 14

Scénario 1 :

- Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027
- Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec »

## **PRÉSENTATION DE MIRABAUD CANADA INC.**

Mirabaud est un groupe bancaire et financier international basé à Genève. Fondé en 1819, il s'est développé au fil du temps pour constituer le troisième groupe bancaire privé genevois.

Dirigé par quatre associés gérants, Mirabaud propose des services financiers et des conseils à une clientèle internationale, privée et institutionnelle, dans les domaines de la gestion de fortune, la gestion d'actifs, et le courtage. Le groupe opère 16 bureaux dans 10 pays (c.à.d. : France, Émirats Arabe Unis, Brésil, Suisse, etc.).

Ouvert en 1985, le bureau de Montréal est la première implantation de Mirabaud à l'étranger. Cette entité propose une offre de gestion pour des clients privés et institutionnels ainsi que des services financiers sur mesure.

Les services de gestion de portefeuilles prodigués par Mirabaud au Canada sont axés sur des solutions d'investissement hautement personnalisées et à caractère unique au Canada.

- Gestion internationale de portefeuilles
- Conseil en investissement
- Courtage international
- Dépositaire international (tenue de compte et conservation de portefeuilles)
- Comptes enregistrés canadiens (RÉER, CÉLI, FERR et REEE)

Le Groupe Mirabaud est représenté à Montréal par la société Mirabaud Canada Inc. « MCI », membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

Total des actifs : **59 G\$** (2021, en \$ CAN), **700 employé(e)s** à travers le monde.

Pour en connaître davantage sur notre organisation, vous êtes invités à consulter l'hyperlien suivant:

<https://www.mirabaud.com/fr/>

# Commentaires de Mirabaud Canada (MCI) sur *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*

Août 2023

## Remerciements

MCI remercie le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après « MIFI ») pour l'opportunité d'exprimer l'un des points de vue du secteur financier sur le plan pluriannuel d'immigration du Québec 2024-2027<sup>1</sup>.

## Contexte

Nos commentaires et notre point de vue se concentreront principalement sur la catégorie des « *Gens d'affaires* », catégorie qui représentait autrefois environ +/- 7% de la cible totale d'immigration du Québec. À en juger par le plan d'immigration partagé par le gouvernement, qu'à partir de 2025, la catégorie des gens d'affaires représentera désormais environ **0,83 %** de l'apport total d'immigrants au Québec. Cette forte baisse dans les cibles du gouvernement du Québec représente le plus faible pourcentage<sup>2</sup> d'entrepreneurs, d'investisseurs et de travailleurs autonomes depuis la signature de l'accord Gagnon-Tremblay-McDougall<sup>3</sup> en 1991. De plus, cette position du gouvernement soulève des questions sur les types de changements apportés aux programmes<sup>4</sup> faisant partie de la catégorie et rappelle aussi opportunément l'importance de la diversité parmi les profils d'immigrants économiques. De la même manière qu'un portefeuille d'investissement doit être soigneusement diversifié pour faire face aux risques potentiels, le Québec aurait indéniablement tout à gagner en instaurant une gamme variée de programmes économiques spécifiquement élaborés pour les gens d'affaires ayant des expériences, réalisations et parcours multiples.

---

<sup>1</sup> Cahier de consultation réalisé par la Direction de la planification de l'immigration du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration avec la collaboration de nombreuses unités administratives du Ministère, mai 2023.

<sup>2</sup> Direction de la planification stratégique MRCI, Tableaux sur l'immigration du Québec, 1995-1999, mars 2000.

<sup>3</sup> Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, février 1991.

<sup>4</sup> Projets de règlement, Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I0 .2 .1), Immigration au Québec - Modification, Gazette officielle du Québec, 7 juin 2023, 155e année, no 23

## Raison d'être de l'intervention

D'abord, voici un bref rappel sur la valeur ajoutée des profils des gens d'affaires pour le Québec. Les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes ont le potentiel de créer de nouvelles entreprises et d'investir dans celles qui existent déjà. Ils sont très rarement un fardeau pour l'État, car plusieurs d'entre eux arrivent avec une valeur nette supérieure à celle d'un résident du Québec. Après les Maritimes, le Québec est la province canadienne où les ménages ont le patrimoine financier le moins élevé<sup>5</sup>. L'arrivée de ces gens d'affaires porteurs d'idées novatrices et de nouveaux capitaux étrangers peut catalyser l'essor de nouvelles industries, favoriser l'établissement de partenariats internationaux et ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi pour les citoyens québécois. Ces profils apportent souvent avec eux des idées et des technologies de pointe en provenance de leur pays d'origine, stimulant l'innovation et aidant ainsi le Québec à demeurer compétitif à l'échelle mondiale.

Les immigrants investisseurs, notamment ceux qui participent au Programme des Immigrants Investisseurs du Québec (ci-après le « PII »), contribuent à l'économie en réalisant des investissements financiers importants et contribuent au financement du *Programme des immigrants investisseurs aide à l'entreprise* (ci-après « PIIAE ») géré par Investissement Québec et du *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (ci-après « PRIIME »).

Rappelons rapidement les impacts économiques sur 10 ans<sup>6</sup> du Programme des immigrants investisseurs dans la mouture précédente :

- 1,02 milliard \$ Québec de rendements générés par les prêts sans intérêt des immigrants investisseurs;
- 1,52 milliard \$ de retombées économiques;
- 17,042 emplois supportés ou créés;
- 308 millions \$ de revenus nets pour le Québec.

---

<sup>5</sup> Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le patrimoine, deuxième trimestre de 2022: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221003/dq221003ofra.htm#>

<sup>6</sup> Programme des immigrants investisseurs, Analyse des impacts économiques, Aviseo Conseil, juin 2019.

En encourageant l'installation d'entrepreneurs et d'investisseurs au Québec, il devient envisageable d'attirer un éventail diversifié de talents issus de différentes industries et régions à travers le monde. Cette diversité participe à enrichir le tissu commercial local, favorisant ainsi une croissance plus inclusive.

La catégorie des gens d'affaires comprend trois sous-catégories : Le programme des travailleurs autonomes, le programme des entrepreneurs et le programme des investisseurs. Étant donné que MCI est courtier en valeurs mobilières et que le programme des investisseurs représentait environ 90 à 95 % du volume dans la catégorie des gens d'affaires, plusieurs de nos commentaires ciblent spécifiquement le programme des investisseurs, mais nous croyons également qu'il est essentiel d'avoir des programmes compétitifs d'immigration par investissement avec une composante active (Entrepreneur) et une autre passive (Investisseur) au Québec.

## Objectifs poursuivis

Ce qui motive nos recommandations est d'augmenter l'attractivité du PII et de favoriser les ressortissants étrangers francophones à considérer le Québec. Nous pensons qu'avec la nouvelle mouture qui est proposée, on s'attend à ce que le volume de demandes soit **10 fois inférieur** à celui de la mouture précédente. Comme nous le savons tous, ce programme a été très sollicité en Chine continentale, à Macao et à Hong Kong.

Il va sans dire que le financement qui était initialement attribué au PIIAE et au PRIIME sera fortement diminué, décuplé à la baisse. Nous comprenons que le gouvernement a adopté une approche selon laquelle il s'agit d'abord d'un programme d'immigration et d'un outil économique ensuite, et non l'inverse.

Commençons par la genèse du programme. Le PII a été créé à l'origine étant donné que la grille de sélection qui régit l'immigration au Canada et au Québec privilégie les jeunes travailleurs ayant des capacités linguistiques (Français et Anglais) et ayant étudié au Canada (ou au Québec). Le PII a été créé pour mettre l'accent sur les candidats de la catégorie des gens d'affaires en mettant l'accent sur la capacité financière (démontrant une accumulation licite des avoirs, bien sûr) des candidats et leur expérience en gestion. Cela signifie qu'une personne immigrante pouvait être

allophone, mais avoir toujours une voie vers la résidence permanente pour toute la famille admissible. Cette approche se démarquait également par sa créativité, car elle confiait à l'État (IQ) la gestion de la contribution financière. Le gouvernement dispose ainsi d'une totale liberté pour allouer ces fonds aux programmes et aux industries qui généreront les retombées économiques les plus significatives pour la société. De plus, cette approche garantit que les investissements des contributeurs sont déployés en accord avec les valeurs de la société québécoise.

Imposer un examen de langue standardisé pour l'expression orale du français change les fondements du programme et donc il y a beaucoup de choses qu'il faut repenser pour qu'il ait un sens parmi l'offre de programmes d'immigration économique au Québec, à l'intérieur du Canada et à travers le monde.

## **PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS EN LIEN AVEC CERTAINES ORIENTATIONS**

### **CONCERNANT L'ORIENTATION 1:**

#### **REHAUSSEMENT DE LA PART DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE**

##### *Le français, la pierre angulaire*

L'équipe de Mirabaud appuie le fait que le gouvernement n'évalue que la composante *orale* (expression et compréhension) de la langue française. Nous accueillons favorablement cette mesure, nous ne pouvons pas être contre la vertu, cependant certaines réserves demeurent.

Nous comprenons que le gouvernement conçoit qu'il y aura une forte diminution du nombre de dossiers chaque année en imposant un test standardisé en français pour les gens d'affaires. Cependant, nous croyons pouvoir bonifier certaines mesures restrictives pour favoriser néanmoins un volume raisonnable de demandes tout en conservant un impact économique matériel pour les PME québécoises et le gouvernement.

Étant donné que le PII est un programme d'investissement *passif*, c'est-à-dire que l'individu n'est pas obligé de travailler, de posséder une entreprise, d'étudier au Québec, nous pensons qu'il serait préférable pour stimuler un volume de dossier afin de favoriser l'impact économique du Programme,

de réduire le niveau de français à un **niveau 5**, soit intermédiaire. Nous comprenons que niveau 5 est déjà un niveau de français reconnu par le gouvernement parmi d'autres programmes d'immigration économique, donc il ne serait pas irréaliste d'avoir un niveau de français adapté aux différences uniques du PII.

De plus, nous proposons d'élargir la composante du français pour la sous-catégorie des investisseurs. Selon notre école de pensée, la demande de sélection permanente devrait également être jugée recevable si la personne partenaire de vie accompagnante (conjoint/conjointe) atteint le niveau de français imposé par le gouvernement. Lorsque le conjoint peut communiquer en français, cela favorise l'adaptation et l'intégration globale de la famille dans la communauté locale. Le conjoint peut aider dans les interactions quotidiennes, soutenir le requérant principal dans diverses tâches et s'assurer que les besoins de la famille sont satisfaits. Avoir un conjoint parlant et comprenant le français favorise l'apprentissage de la langue à moyen et long terme.

Nous pensons qu'il est nécessaire de mentionner que le PII a également été suspendu pour les ressortissants étrangers francophones de novembre 2019 à aujourd'hui, c'est-à-dire près de 4 ans sans offre du Québec pour les personnes immigrantes correspondant à ce profil. Le Québec ne peut se permettre de refuser ce type de candidats s'il souhaite que l'immigration contribue à la pérennité et à la vitalité de la langue française. Qu'un programme d'immigration économique soit en cours de réforme ou non, cela ne devrait pas affecter la recevabilité des dossiers des candidats francophones, ce qui était le cas par le passé pour le PII.

Le gouvernement souhaite utiliser l'immigration comme levier pour protéger et renforcer la langue française, dans ce contexte, il doit demeurer sensible à l'attractivité du PII pour les candidats francophones admissibles.

### ***Coût total de la démarche, à revoir pour rester compétitif compte tenu de l'objectif visant à attirer les francophones***

Considérant l'objectif d'augmenter l'immigration francophone, nous sommes d'avis que le gouvernement n'a peut-être pas encore réalisé une analyse approfondie en ce qui concerne le prix approprié qui favoriserait ce profil d'immigrant à choisir le Québec et à s'y établir. La sensibilité

aux prix est généralement mesurée à l'aide de l'élasticité-prix de la demande ou de la mesure de la variation de la demande en fonction de la variation de prix. Par exemple, certains consommateurs ne sont pas disposés à payer quelques sous supplémentaires par gallon d'essence, surtout si une station-service moins onéreuse se trouve à proximité.

Après avoir examiné les divers programmes d'immigration destinés aux investisseurs au sein de la fédération canadienne et à travers le monde, nous en venons à la conclusion que le PII ne semble pas actuellement offrir une compétitivité réelle pour attirer des candidats francophones. Selon nous, le Québec devrait être la destination de choix sans équivoque pour les francophones s'expatriant à travers le monde. Nous devrions viser une attractivité élevée et une compétitivité extrême pour les profils déjà familiers avec la langue française, en particulier au sein de la sous-catégorie des investisseurs. En tant que destination offrant indéniablement plusieurs avantages très convoités par les gens d'affaires, le Québec devrait maintenir des standards de diligence à la hauteur des attentes de la société québécoise tout en proposant des solutions efficaces et attractives pour les francophones désireux de rejoindre notre société.

Le principal irritant selon nous se situe au niveau du don au gouvernement du Québec de 200 000 \$. Si nous cherchons vraiment à recruter des investisseurs aisés à travers le monde, qui ont des capacités linguistiques en français, nous devons réduire l'investissement total du programme. Nous comprenons que le gouvernement cherche à couvrir son risque de taux d'intérêt, étant donné que les revenus d'intérêt générés par les obligations du programme des investisseurs sont corrélés aux taux d'intérêt de la Banque du Canada. Le contexte macroéconomique actuel génère cependant un revenu d'intérêt intéressant pour le gouvernement et nous ne nous trouvons plus dans un environnement de taux bas auquel nous avons assisté entre 2010 à 2022. Imposer un don forfaitaire ne semble plus être une idée à retenir.

Nous comprenons que les frais de traitement dans le passé ont été utilisés comme centre de profit pour aider à financer le coût des autres catégories d'immigration au Québec. Compte tenu de la décroissance des demandes, le gouvernement devrait réduire les droits exigibles pour le traitement

actuel des demandes. Les frais à payer pour l'examen d'une demande de sélection permanente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les investisseurs sont de 16 874,00 \$<sup>7</sup>.

**Recommandation 1 :** Dans le cadre du Programme des investisseurs, exiger un niveau 5 à l'oral sur l'Echelle québécoise des compétences en français des personnes immigrantes adultes ou son équivalent.

**Recommandation 2 :** Accepter les demandes de sélection permanente pour le Programme des investisseurs lorsque la conjointe (ou le conjoint) rencontre un niveau 5 à l'oral sur l'Echelle québécoise des compétences en français des personnes immigrantes adultes ou son équivalent.

**Recommandation 3 :** Éliminer le don de 200 000,00 \$ au gouvernement du Québec lorsque la demande satisfait déjà un niveau 5 à l'oral sur l'Echelle québécoise des compétences en français des personnes immigrantes adultes ou son équivalent.

**Recommandation 4 :** Arrimer les droits exigibles par la sous-catégorie avec la nouvelle réalité de la mouture du programme. Les frais de traitement en 2009-2010 étaient de 4 130 \$.

**Recommandation 5 :** À moins qu'un programme d'immigration économique ait été retiré et annulé par le gouvernement, tout ressortissant étranger possédant les capacités linguistiques en français devrait pouvoir présenter une demande de sélection permanente, peu importe la période de réception de demande, selon les critères d'admissibilité en vigueur.

---

<sup>7</sup> Présenter une demande pour immigrer au Québec en tant qu'investisseur: <https://www.quebec.ca/immigration/immigrer-affaires/investisseurs/presenter-demande>

## CONCERNANT L'ORIENTATION 4:

### IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE

**Scénario 1** : Augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration

L'immigration économique inclut la catégorie des **gens d'affaires** qui représentait approximativement **+/- 7%** de l'immigration économique selon le « *Plan d'immigration de Québec 2022* »<sup>8</sup>.

Nous comprenons que cette orientation signifie redoubler d'efforts et se concentrer sur la catégorie des travailleurs qualifiés, et non sur toute autre immigration économique. Se concentrer uniquement sur cette catégorie et négliger la catégorie des gens d'affaires peut comporter des inconvénients. En voici quelques-unes à garder à l'esprit : manque d'esprit entrepreneurial, diversité économique limitée, opportunités d'investissement manquées, dépendance au marché du travail. Les individus du domaine des affaires, les entrepreneurs et les investisseurs que nous rejetons actuellement représentent sans doute les talents innovateurs de demain dont le Québec se prive.

Une forte dépendance à l'égard des travailleurs qualifiés pourrait créer une situation dans laquelle les politiques d'immigration sont uniquement motivées par les besoins à court terme du marché du travail. Cela peut entraîner des fluctuations des niveaux d'immigration en fonction des cycles économiques, qui ne correspondent pas nécessairement aux objectifs économiques à long terme du Québec.

L'immigration d'entrepreneurs et d'investisseurs au Québec peut apporter plusieurs avantages importants, ce qui en fait une stratégie souhaitable et avantageuse pour favoriser la croissance et le développement économiques à long terme. Voici quelques raisons pour lesquelles accueillir des entrepreneurs et des investisseurs est bon pour le Québec et tenter de maintenir une cible de 5 à 7 % de l'apport total de l'immigration : croissance économique, innovation et avancement

---

<sup>8</sup> Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques "Plan d'Immigration du Québec 2022" ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration avec la collaboration de nombreuses unités administratives du Ministère.

technologique, augmentation des investissements, diversification des industries, création d'emplois, augmentation des revenus fiscaux, connexions et réseaux mondiaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

En créant un environnement propice à l'épanouissement de ces individus, le Québec pourrait se positionner comme une destination attractive pour les talents et les capitaux à l'échelle mondiale. Ce faisant, il ouvrirait la voie à une prospérité durable et à une croissance économique continue pour les générations à venir. De surcroît, le Québec a l'opportunité de jouer un rôle de leader au sein de la communauté francophone à l'échelle internationale. En adoptant des politiques d'immigration innovantes et en attirant les gens d'affaires francophones, le Québec aurait non seulement la possibilité de renforcer son économie, mais également d'inspirer d'autres régions francophones. Cette posture de leader contribuerait à consolider l'influence de la langue française et à favoriser des échanges culturels et économiques fructueux à travers le monde.

**Recommandation 6 :** Le Québec doit être plus ambitieux dans son offre à la catégorie des gens d'affaires et trouver un moyen pour que cette catégorie représente à tout le moins entre 5 et 7 % de l'apport total d'immigrants.

## CONCERNANT L'ORIENTATION 6 :

### INVENTAIRES ET DÉLAIS D'OBTENTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE

En ce moment, les délais de traitement actuels selon IRCC pour les gens d'affaires sélectionnées par le Québec est de 64 mois<sup>9</sup>. Cela représente un délai **5,3 fois plus long** du délai projeté avant l'admission des travailleuses et des travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec. Nous tenons à manifester notre sincère préoccupation concernant les cibles d'admission actuelles après 2025 pour les Gens d'affaires au Québec.

Rappelons que la sous-catégorie des investisseurs a déboursé 1,2 M\$ dans une obligation québécoise, mais devra attendre plus de 5 fois plus longtemps qu'un travailleur qualifié.

---

<sup>9</sup> Vérifier les délais de traitement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

Le gouvernement du Québec doit veiller à ce que les délais au niveau fédéral soient harmonisés avec ceux des autres catégories économiques. Il est primordial de souligner que les délais d'admission pour les ressortissants étrangers présélectionnés résultent de décisions politiques et administratives. Le Québec n'a aucun intérêt à faire patienter inutilement les familles qui ont déjà été choisies par ses soins. Ces individus ont brillamment réussi un processus de sélection rigoureux leur permettant d'obtenir un certificat de sélection du Québec. Cela revient à faire attendre des personnes pour lesquelles notre société a déjà exprimé son acceptation et qui aspirent à jouer un rôle au sein de la communauté québécoise.

L'arriéré actuel, qui est estimé à +/- 14 000 personnes<sup>10</sup> pour les gens d'affaires du Québec est dû au fait que le Québec sélectionnait plus d'investisseurs immigrants qu'il n'en admettait dans sa planification de l'immigration<sup>11</sup> (c.à.d : 7 905 personnes sélectionnées en 2013, 3 900 admissions en 2014).

**Tableau 1**  
**Le nombre de personnes sélectionnées par le Québec <sup>a</sup>**

	2013	2014	2015	Prévision	Plan 2017 <sup>b</sup>	
				2016	Min.	Max.
Travailleurs qualifiés	25 835	21 409	33 802	40 000	38 000	41 000
<b>Gens d'affaires</b>	<b>7 905</b>	6 047	4 577	6 200	6 000	8 000
Autres catégories économiques <sup>1</sup>	787	1 338	1 236	800	800	1 000
Réfugiés sélectionnés à l'étranger <sup>2</sup>	1 597	2 828	6 385	7 000	5 600	6 000
Autres immigrants <sup>3</sup>	791	646	1 864	700	500	700
<b>Total</b>	<b>36 915</b>	<b>32 268</b>	<b>47 864</b>	<b>54 700</b>	<b>50 900</b>	<b>56 700</b>

Cette pratique a provoqué une augmentation de la file d'attente à l'étape fédérale où normalement le rôle du gouvernement canadien est une formalité administrative. Un contrôle médical et de sécurité pour tous les membres de la famille admissibles. Comme vous le savez déjà tous, depuis 1991, le Québec est responsable de la sélection et de l'admission des immigrants économiques.

<sup>10</sup> L'interminable attente des immigrants entrepreneurs au Québec : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1969703/interminable-attente-immigration-gens-affaires-entrepreneurs-investisseurs-quebec-seuils-immigration-delaix-residence-permanente-canada> avril 2023

<sup>11</sup> Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques "Plan à l'immigration du Québec 2017" ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion avec la collaboration de nombreuses unités administratives du Ministère, tableau page 13.

Par conséquent, en admettant moins d'immigrants investisseurs à l'étape fédérale, un arriéré a été créé, qui représente à ce jour plus de 5 ans. Dans un sens cruel et ironique, de nombreux investisseurs verront leur obligation IQ Immigrants Investisseurs mûrir auprès d'IQ après 60 mois et leur résidence permanente ne sera pas encore entièrement traitée...

Tableau 1 - Admissions projetées pour la période 2024-2027 selon le scénario 1 (page 53):

	2024	2025	2026	2027
<b>Immigration économique</b>	<b>31 950</b>	<b>35 950</b>	<b>38 950</b>	<b>41 950</b>
Travailleurs qualifiés <sup>1</sup>	30 650	35 500	38 500	41 500
Gens d'affaires	1 300	450	450	450

En admettant 450 personnes par an après 2025, soit un arriéré de 10 700 personnes après 2024, il apparaît qu'il faudra **23 ans** pour compléter l'inventaire...

**Recommandation 7 :** Le gouvernement devrait maintenir un rythme d'admission de plus de 6 000 personnes dans cette catégorie afin de réduire l'arriéré des demandes, comme stipulé dans le scénario 1. À plus long terme, le gouvernement du Québec devrait aspirer à harmoniser ses seuils de sélection avec ses propres seuils d'admission, dans le but de réduire les délais de traitement au niveau fédéral, simplifier les processus administratifs et accroître l'attrait global de ces programmes d'immigration.

Cela nuirait profondément aux attraits de la nouvelle mouture du PII si les délais sont comptés en plusieurs années. Il faut absolument offrir à ces profils un traitement très rapide pour être compétitif à l'intérieur du Canada et à l'échelle mondiale.

Les gens d'affaires font face à des défis et le Québec souffre lui-même lorsque les délais de traitement sont si longs. Les longs délais de traitement créent de l'incertitude et du stress pour les familles qui attendent de se réunir ou de s'installer au Québec. Cela peut avoir des implications émotionnelles et financières, affectant leur bien-être général. De plus, les longs délais de traitement peuvent entraîner des retards dans les plans d'études, les opportunités de carrière et les

investissements au Québec. Les familles peuvent devoir mettre leur vie sur pause jusqu'à ce que leur statut d'immigration soit résolu.

## **CONCERNANT L'ORIENTATION 12:**

### **NIVEAUX D'IMMIGRATION**

#### **Scénario 1 :**

- Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027
- Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec »

Dans l'ensemble, le premier scénario d'augmentation graduelle des cibles d'immigration pour atteindre 60 000 admissions en 2027 présente une approche équilibrée et proactive pour répondre aux besoins du marché du travail, favoriser la croissance économique, relever les défis démographiques et enrichir le tissu culturel et social québécois. Il offre au Québec l'occasion de planifier stratégiquement l'avenir et de demeurer compétitif sur la scène mondiale.

Nous tenons à réitérer qu'il est important d'avoir un bassin équilibré et diversifié de profils admis au Québec et de ne pas négliger l'opportunité dont nous bénéficions depuis 1985 avec la catégorie des gens d'affaires.

Au nom de notre équipe, je tiens à exprimer notre gratitude pour l'opportunité de présenter ce mémoire important devant vous aujourd'hui. Nous avons soigneusement examiné les défis et opportunités qui se présentent au Québec dans le contexte de l'immigration pour les gens d'affaires, et nous souhaitons encourager votre sérieuse considération des recommandations formulées dans ce document. Nous sommes impatients de collaborer avec vous pour bâtir un Québec prospère, inclusif, et résolument tourné vers l'avenir.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### **Alex Côté CRIC, CIM<sup>MD</sup>**

Gestionnaire de portefeuille  
associé

[alex.cote@mirabaud.ca](mailto:alex.cote@mirabaud.ca)  
514-393-1690, poste 6242

### **Samuel Tessier CRIC, CFA, CAIA**

Gestionnaire de portefeuille  
associé

[samuel.tessier@mirabaud.ca](mailto:samuel.tessier@mirabaud.ca)  
514-393-1690, poste 6246